



Concours SPG/hepia Voir la ville autrement

par Christine Esseiva

**Nathalie Mongé**

Chargée de cours hes
filière architecture
du paysage

Didier Challand

Chargé de cours hes
filière architecture

Voir et revoir *La 7^e édition du Concours SPG/hepia portait sur la requalification architecturale – construite et paysagée – des seuils de parc. Le cahier des charges, élaboré par les professeurs de l'hepia, Didier Challand et Nathalie Mongé, a été suivi par près d'une vingtaine d'élèves de 3^e année.*

La particularité de ce concours, initié en 2009, est de mettre ensemble des étudiants de plusieurs filières de l'hepia (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture). Travaillant à trois ou à quatre, ils collaborent ainsi d'une manière pluridisciplinaire, élément indispensable à la bonne réalisation des projets urbains. L'autre aspect de ce concours vise à développer le regard, l'esprit critique de chacun, c'est pourquoi le choix du lieu est laissé entièrement à l'initiative des étudiants, avec une seule limite, le territoire genevois. Enfin la créativité. Face à un lieu, dépourvu d'usage, mal adapté, les étudiants doivent proposer une relecture, une transformation qui relie la vie, l'usage, l'esthétisme au paysage urbain. Aussi, dans le cadre de ce concours, d'autres aspects sont encore développés: le dialogue, l'écoute, l'échange bien entendu, mais aussi la capacité à communiquer un projet dans le cadre d'un «vrai» concours. Les trois premiers projets retenus n'ont pas pour vocation d'être réalisés, mais pourraient l'être un jour en fonction de leur faisabilité et de l'opportunité qu'un partenariat public-privé pourrait offrir.

Cahier des charges: «Par seuils de parc, il faut entendre les lieux ou espaces se situant à l'interface d'un quartier urbanisé et d'un parc public. Ces lieux ou espaces relient deux «mondes» aux qualités distinctes et complémentaires, en même temps qu'ils créent entre eux de précieuses transitions spatiales, visuelles, fonctionnelles, atmosphériques (matières, sons, odeurs) et rythmiques (formes et flux des mobilités). Entre ces deux mondes existent de multiples relations possibles qui oscillent entre l'indépendance et l'interdépendance. Il s'agissait, dans cet atelier, d'étudier les possibilités d'interactions physiques, spatiales et programmatiques et de proposer des solutions nouvelles qui intensifient les relations du parc et de son quartier.»

Les membres professionnels du jury 2016 sont: **Guy Nicollier**, Pont12 architectes Lausanne, **Florian Bischoff**, co-président de la Fédération suisse des architectes paysagistes, **Simon Chessex**, président de la Maison de l'Architecture à Genève. ■

Pour en savoir plus

Le cahier des charges, la liste des membres du jury et les projets de tous les étudiants peuvent être consultés sur la page: www.concoursspghepia.ch